

Appel à candidatures

Mobilités Erasmus+ 2024-2025

Présentation

Le programme Erasmus+, financé par la Commission européenne, soutient les mobilités des étudiants de l'Université PSL. Il offre la possibilité de réaliser une mobilité encadrée dans l'un des pays participants au programme et de candidater à l'attribution d'une bourse Erasmus+.

Dans le cadre de la Sciences pour un Monde Durable, vous avez la possibilité de partir en mobilité de stage pour une durée de deux mois minimum durant votre troisième année d'études.

Modalités et conditions

Conditions d'éligibilité

- Être inscrit.e à l'Université PSL
- La mobilité devra être validée par le directeur de la formation (validation pédagogique) et donc être en cohérence avec le parcours suivi.
- La mobilité devra être reconnue dans le parcours de formation, par l'octroi d'ECTS.

Liste des pays du programme Erasmus+

Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Irlande, Islande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Suède, Chypre, Espagne, Estonie, Grèce, Lettonie, Malte, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Tchéquie, Bulgarie, Croatie, Hongrie, Lituanie, Macédoine du Nord, Pologne, Roumanie, Serbie, Turquie.

Les mobilités vers le Royaume-Uni et la Suisse sont éligibles mais non prioritaires. En effet, ces destinations sont considérées comme hors Europe.

Activité

- Mobilité de stage de 2 mois minimum dans tout organisme, institution de l'enseignement supérieur ou entreprise à l'exception des institutions, organes et agences de l'UE.

Allocation Erasmus+

- La bourse se compose de deux éléments :
 - **Contribution aux frais de séjour**
 - **Contribution aux frais de voyage**

Notez qu'il s'agit d'une contribution partielle et non d'une prise en charge intégrale de vos frais liés à votre séjour de mobilité.

- L'allocation couvrant les **frais de séjour varient en fonction du pays de destination** et du niveau de vie correspondant.

Groupes	Pays de destination	Allocation frais de séjour
1	Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Irlande, Islande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Suède + Royaume-Uni, Suisse	400 euros
2 et 3	Chypre, Espagne, Estonie, Grèce, Lettonie, Malte, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Tchéquie, Bulgarie, Croatie, Hongrie, Lituanie, Macédoine du Nord, Pologne, Roumanie, Serbie, Turquie	350 euros

- **Les montants forfaitaires pour les frais de transport** sont établis par tranches kilométriques et en fonction du mode de transport choisi. Les moyens de transport considérés comme éco-responsables incluent le train, le bus et le covoiturage. Cette approche encourage fortement la mobilité durable, en cohérence avec la politique de responsabilité sociétale et environnementale (RSE) de l'Université PSL.

Moyen de transport standard	Moyen de transport éco-responsable
10 à 99 km : 28 € 100 à 499 km : 211 € 500 à 1999 km : 309 € 2000 à 2999 km : 395 € 3000 à 3999 km : 580 € 4000 à 7999 km : 1 188 € Plus de 8000 km : 1 735 €	10 à 99 km : 56 € 100 à 499 km : 285 € 500 à 1999 km : 417 € 2000 à 2999 km : 535 € 3000 à 3999 km : 785 € 4000 à 7999 km : 1 188 € Plus de 8000 km : 1 735 €

- Un supplément de **150 euros par mois** est prévu pour les étudiants en **mobilité de stage**.
- A ce soutien financier, peut s'ajouter un **supplément inclusion de 250 euros par mois pour les publics ayant moins d'opportunités**. Les critères français concernant l'enseignement supérieur sont définis dans le BOEN (Bulletin Officiel de l'Education Nationale).

Critères concernant les EES	Justificatifs
En situation de handicap ou d'affectation de longue durée (ALD)	Attestation de décision MDPH ou attestation de maladie longue durée ou carte invalidité, etc.
Habitant dans une commune classée Zone de Revitalisation Rurale (ZRR)	Attestation de domicile (EDF, eau, ...) Si le nom diffère, ce justificatif doit s'accompagner d'une attestation sur l'honneur
Habitant à une adresse classée quartiers prioritaires de la ville	Attestation de domicile (EDF, eau, ...) Si le nom diffère, ce justificatif doit s'accompagner d'une attestation sur l'honneur

Boursier de l'enseignement supérieur sur critères sociaux (échelons 6 et 7)	Notification d'attribution de bourse
Appartenant à un foyer dont le quotient familial CAF est inférieur ou égal à 551 euros	Attestation CAF de quotient familial

- Les étudiants en situation de handicap, peuvent bénéficier d'une aide complémentaire pour soutenir les frais liés aux besoins spécifiques pendant la mobilité (suivi médical, soutien matériel, aide à domicile). Se renseigner auprès de la personne responsable du programme Erasmus+.

Processus

Préparation du projet	Etapes	Quand
S'informer	– Contacter le directeur de votre formation – Contacter Cathy Collins, responsable de la mobilité à la DRI PSL (cathy.collins@psl.eu) – Déclarer son projet de mobilité « en construction » via le formulaire (dès maintenant) : https://forms.office.com/e/4Rs4t9YqfC	Novembre - Décembre
Trouver sa mobilité	– Identifier et contacter le partenaire visé – Faire valider son projet de recherche par son directeur d'études. – Faire signer la convention de stage	Décembre – Janvier
Montage du dossier Erasmus	– Une fois le stage validé, demander un dossier de candidature à Cathy Collins – Le dossier inclut un contrat de mobilité, un contrat pédagogique, une attestation sur l'honneur, une fiche inclusion et moyens de transport, la charte Erasmus+.	Janvier - Février Remise du dossier complet le 7 février 2025 (formulaires, attestations et pièces justificatives) Les dossiers seront traités en février.

Votre mobilité	Etapes	Quand
Préparation au départ	S'inscrire sur ARIANE, sur le registre des Français à l'étranger. Evaluer ses compétences linguistiques	Mars

Pendant la mobilité	Transmettre l' attestation d'arrivée signée par votre établissement d'accueil à Cathy Collins	A votre arrivée dans l'établissement d'accueil (première semaine)
	Versement de l'allocation Erasmus+ (préfinancement 80%)	
	Si modification du contrat pédagogique, transmettre l'avenant à Cathy Collins	Durant toute la durée de la mobilité
Au retour	Transmettre l' attestation de départ et l'attestation de stage signées par votre établissement d'accueil à Cathy Collins	Au retour de mobilité
	Compléter le questionnaire de participation de la Commission européenne	Soumission en ligne dans un délai de 30 jours après le retour
	Versement de l'allocation (solde 20%)	Dès réception de toutes les pièces requises

Contact

Université PSL
 Direction des Relations Internationales
 13 rue Santeuil, Paris 5^{ème}

- Responsable de mobilité Erasmus+ : Cathy Collins
- Email : cathy.collins@psl.eu

Erasmus+
 Enrichit les vies, ouvre les esprits.

